

bientôt fait de s'insinuer dans les habitudes de tous, les lectures et les conversations, les impressions même les plus fugitives qui traversent l'esprit, toutes les innombrables petites choses qu'aucun historien n'enregistre ont contribué à produire telle révolution, telle guerre, telle catastrophe, tel revirement politique, que les hommes admirent et étudient comme un prodige. Combien mieux et plus profondément connaîtrions nous les causes de tant d'événements historiques mystérieux en apparence ; combien davantage pénétrions-nous l'esprit de telle époque, si nous possédions les comptes particuliers des familles qui composent les classes dirigeantes !

“ Chacun des actes que nous accomplissons, même à l'intérieur de la maison, est répercuté sur le tout qui nous environne et où nous vivons ; nous assumons par chacun de nos actes une responsabilité envers la nation et envers la postérité, responsabilité dont la sanction plus ou moins lointaine est dans les événements. C'est ce qui justifiait, en partie du moins, la conception antique, par laquelle l'État avait le droit de veiller sur les actes privés, sur les habitudes, les plaisirs, les vices et même les fantaisies des citoyens. Cette surveillance, les lois qui la sanctionnaient, les doctrines morales et politiques qui s'efforçaient de fortifier ces lois, avaient surtout pour but de rappeler à chaque homme la responsabilité sociale de chacun de ses actes, de rappeler à tous que même dans les choses les plus personnelles, au delà du plaisir particulier ou de la peine particulière, il y avait un intérêt général, un bien ou un mal commun ”.

Il y a dans cette page, l'exposition d'une vérité fondamentale malheureusement trop oubliée. Le P. Lacordaire avait dit, plus brièvement, dans le même sens : “ La société est le confluent de toutes les pensées et de tous les mouvements de l'homme, la manifestation publique de ce qu'il vaut et de ce que valent les enseignements où il a puisé son développement intérieur ”.

En d'autres termes, la vie d'un peuple est la résultante des vies individuelles, la somme de ses forces, déduction faite de ses